

ANNE GEORGEON-LISKENNE

Aspects de la construction des bâtiments d'archives en Europe (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie) au XIX^e siècle

*Introduction*¹

«La conservazione degli atti corrisponde ad un bisogno innato dell'umanità, bisogno che l'ignoranza potrà pur calpestare, ma sopprimere non mai»². La qualité de la conservation, besoin humain essentiel selon l'archiviste E. Casanova, dépend de celle du bâtiment. Bibliothèques, prisons, églises, hôpitaux, châteaux désaffectés pour être réaffectés, ou administrations productrices elles-mêmes, tous ces types d'édifices servent à abriter des archives, mais avant le XIX^e siècle, rares furent les dépôts construits spécifiquement pour elles.

L'époque moderne voit apparaître les premiers bâtiments d'archives conçus comme tels: les Archives du royaume de Sardaigne à Turin par Filippo Juvarra (1731) ou celles du ministère des Affaires étrangères à Versailles (1761) en sont les principaux exemples. Au XIX^e siècle, le rythme des constructions s'accélère grâce à une volonté commune en Europe d'offrir aux cartons et liasses de hautes galeries protégées du feu et bai-

¹ Cet article doit beaucoup à Mademoiselle Monique Constant, directrice adjointe des Archives du ministère des Affaires étrangères, à Madame Marie-Andrée Guyot, chef du département des Archives historiques, Madame Meryl Foster, conservateur au Public Record Office, à MM. Grégoire Eldin, conservateur du patrimoine au département des Archives historiques du ministère des Affaires étrangères, Roger Nougaret, conservateur du patrimoine, responsable des archives du Crédit Lyonnais, Christian Hottin, conservateur du patrimoine au Centre des Archives du monde du travail (Roubaix), Nils Brübach, professeur à l'Archivschule de Marburg, Jürgen Zieher, docteur en histoire à Berlin, qui m'ont aiguillée vers les sources utiles au cours de mes recherches. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

² E. CASANOVA, *Archivistica*, Siena, Arti grafiche Lazzeri, 1928, p. 505, cité par Adolf Brenneke dans *Archivkunde*, 1953.

gnées de lumière. En outre, les services d'archives acquièrent une fonction historique qui était auparavant dévolue aux bibliothèques. Les exemples foisonnent donc durant cette période, et je décrirai une partie du paysage architectural des archives au moyen de quelques questions qui constitueront les parties principales de cet exposé: quels sont les principaux caractères des bâtiments réemployés pour les archives au XIX^e siècle? Quels principes dirigent la construction spécifique de dépôts d'archives? Existe-t-il des interférences entre les pays, destinées à enrichir l'élaboration de ce nouveau programme conçu pour une fonction ancienne?

1. – *Les réemplois.* Ils sont nombreux avant le XIX^e siècle, et le seront encore durant cette période, malgré l'essor relatif des constructions spécifiques de bâtiments. Nous n'évoquerons que les réemplois les plus significatifs, et les mieux documentés ou illustrés.

1.1. – *Les Archives nationales en France.* Les Archives nationales en France sont un premier douloureux mais magnifique exemple de réemploi. Créées par la Révolution française, elles racontent, par leurs bâtiments, les aléas de leur existence, et l'intérêt que leur portèrent les régimes successifs du XIX^e siècle³. D'un point de vue architectural aussi, les archivistes durent toujours concilier les nécessités de leur fonction et la valeur esthétique et historique des monuments qui les abritent. Sans refaire l'histoire du quadrilatère formé par les différents dépôts au cœur du Marais, il paraît intéressant de souligner les principes qui ont dirigé les aménagements et constructions d'un bâtiment peu adapté à l'origine à la garde des archives, et qui révèlent les moyens et les techniques de l'époque pour ce genre de programme.

Deux décrets de Napoléon manifestent la conscience qu'eut rapidement l'empereur de la valeur non seulement historique, mais surtout poli-

³ Le règlement de l'Assemblée nationale du 29 juillet 1789 prévoyait la conservation de ses archives et la nomination d'un archiviste (Armand-Gaston Camus). Par décret des 4-7 septembre 1790 sanctionné par Louis XVI, ces archives devinrent les «Archives nationales». La loi du 12 septembre 1790 donne une définition des Archives nationales : «[elles] sont le dépôt de tous les actes qui établissent la constitution des royaumes, son droit public, ses lois et sa distribution en départements». Le décret du 7 Messidor an II leur adjoignit la gestion des titres anciens (administrations royales supprimées, papiers des émigrés, des congrégations religieuses...). En 1805, elles devinrent les Archives de l'Empire (J.-P. BABELON, *Musée de l'Histoire de France*, vol. 1, *Histoire et description des bâtiments des Archives nationales*, Paris, Imprimerie nationale, 1969, p. 75).

tique des archives: le premier date du 6 mars 1808; il ordonnait l'acquisition des deux palais des Rohan-Soubise ⁴. Le second date de 1812 ⁵; il décrivait de manière très concrète, et astucieuse, les règles de construction du futur palais des archives de l'Empire, dont la première pierre fut posée par Louis Bruyère, directeur des travaux publics de Paris, mais qui fut abandonné rapidement ⁶. Il devait s'élever dans l'île des Cygnes (rattachée aujourd'hui à l'extrémité du Champ-de-Mars) et abriter un dépôt des archives européennes qui aurait donné à l'empereur la mainmise politique, domaniale et fiscale sur les États vassaux ⁷. Les indications sont les suivantes: «des plans seront conçus de manière que le quart de cet établissement puisse être utilisé dès que la construction en sera achevée et que l'on puisse successivement procéder ainsi à la construction des autres quarts» ⁸, on laissera également des espaces «sous forme de jardins pour doubler l'établissement si nécessaire» (et certainement pour suivre le principe de l'isolement nécessaire contre l'incendie). «Les bâtiments seront construits tout en pierres et en fers [*sic*] sans qu'il entre aucuns bois dans la construction» (Titre 1, article 3). Les titres suivants désignent les institutions qui viendront rejoindre les archives: le palais de l'Université et l'école des Beaux-Arts, signe de l'importance d'un accès aisé des étudiants, professeurs et chercheurs aux archives.

Une fois le projet abandonné, l'installation des archives dans les hôtels du Marais, considérée comme provisoire, devint définitive et les bâtiments s'augmentèrent de nombreuses constructions acquises par l'État, mais également de constructions neuves.

Les premiers projets furent réalisés sous Louis-Philippe, et poursuivis ensuite par la Monarchie de Juillet, particulièrement par un historien, le ministre François Guizot. Soucieux de promouvoir la recherche historique en France, il fut aussi à l'origine de l'hôtel des archives du ministère des Affaires étrangères. Sous la Monarchie de Juillet, les architectes Dubois et Charles Lelong, puis Lelong et A. Grélerin, proposèrent un projet qui fut en partie exécuté, et poursuivi sous le Second Empire. Ils bâtirent

⁴ Ils furent achetés à un spéculateur nommé Chandor qui s'en était rendu adjudicataire l'année précédente pour 603 000 francs et les revendit à l'État pour 680 000 francs.

⁵ ARCHIVES NATIONALES PARIS, ABV^{B1}, *Décret impérial du 20 mars 1812 ordonnant la construction du Palais des Archives de l'Empire*.

⁶ Il est probable que Louis Bruyère a rédigé le texte du décret, tant sa précision est digne du grand ingénieur de Napoléon.

⁷ J.-P. BABELON, *Musée ... cit.*, p. 76.

⁸ Le titre 1 du décret indique que l'emplacement devra couvrir 100 000 m³.

l'aile qui contient la galerie du Parlement de Paris, le pavillon qui fait pendant à celui de Boffrand, et les deux ailes qui suivent, en équerre, la dernière venant longer une ruelle qui séparait les Archives de l'Imprimerie royale. Ces salles furent voûtées d'arêtes et percées de baies cintrées pour répondre à la Majesté de l'histoire recueillie dans ces murs ⁹.

A partir de 1860, le comte puis marquis de Laborde, familier de la Cour des Tuileries, put obtenir les crédits nécessaires à la poursuite des travaux, retardés après la révolution de 1848. La construction de l'aile de la rue des Quatre-Fils, dans un style néo-classique, achevée en 1863 par l'architecte Janniard, aboutit à la destruction des bâtiments des Guise sur cette rue. Dans ces nouveaux dépôts, les voûtes de la Monarchie de Juillet furent abandonnées pour une construction plus fonctionnelle, faisant largement appel à la fonte et au fer (colonnes portantes, galeries de demi-étage, escaliers intérieurs), comme Henri Labrousse l'avait déjà pratiqué à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (1844-1850), et devait le pratiquer en 1868 à la salle de lecture de la Bibliothèque nationale ¹⁰. En 1878-1880, l'architecte des Archives, Guillaume, construit un autre bâtiment en prolongement, le long de la cour de Clisson. Il emprunte aussi indirectement à la Bibliothèque de la place du Panthéon le choix de faire porter en façade (sur ses faces orientale et occidentale) les noms des grands hommes. Sur les tables d'inscription se lisent d'une part les noms des grands historiens français, d'autre part les noms des directeurs des Archives.

Pris entre les nécessités de la fonction et la valeur des lieux, le directeur des Archives Etienne Dejean fit installer en 1902 la lumière électrique dans certaines parties du bâtiment, dont la salle de lecture, inaugurée le 2 juin de la même année, aménagée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Soubise, et décorée de boiseries inspirées du XVIII^e siècle. La salle de travail installée auparavant pour les lecteurs s'était révélée inadap-

⁹ J.-P. BABELON, *Musée ... cit.*, p. 77.

¹⁰ A propos de ces bâtiments, la critique d'un archiviste hollandais montre comment les normes de construction avaient déjà évoluées au tournant du siècle: «Les dépôts, successivement aménagés par des architectes qui n'ont pas toujours bien compris le véritable but de leurs constructions et ont parfois sacrifié au luxe sans crainte de perdre une place toujours nécessaire, ne sont pas installés d'après les règles qui président aujourd'hui l'organisation des grands établissements de ce genre ; il ne faut pas oublier que, à quelques petites exceptions près, ces bâtiments sont antérieurs à 1869, c'est-à-dire à une époque où les progrès matériels des installations d'archives étaient le résultat d'un travail propre à chaque architecte, et non d'une entente et d'une étude commune» (H. STEIN, *Les archives de France et les Archives nationales à Paris*, in «Nederlandsch Archievenblad», 1898-1899, pp. 71-78).

tée, comme en témoigne l'archiviste hollandais Henri Stein en 1899, correspondant du journal des archivistes néerlandais, dans un article très documenté et significatif des préoccupations techniques de l'époque:

«La salle de travail, placée en contrebas d'une rue étroite et mal éclairée, est très insuffisante et très peu en rapport avec l'aménagement des salles de dépôts; elle est ouverte de 10H à 5H; elle est éclairée au gaz. (...) un huissier apporte les documents qui sont amenés des dépôts dans une salle voisine par les garçons de bureau. Malheureusement, les dépôts sont fort éloignés de la salle du public, ce qui occasionne, outre une perte de temps réelle et regrettable, une fatigue extrême aux garçons de bureau pendant les journées les plus chargées [l'auteur note que 55 à 60 personnes peuvent se succéder par jour].

Une nouvelle salle de travail (...) est toujours la question à l'ordre du jour, et bien que le directeur et l'architecte se soient mis d'accord sur l'emplacement qui convient le mieux, la question est loin d'avoir été résolue; l'argent fait défaut. (...) Cet aménagement ne laissera pas, d'ailleurs, que d'être fort coûteux, bien que l'on ait l'intention de se servir d'une construction déjà faite et actuellement inutilisée; car ce n'est pas seulement une grande salle de travail qu'il faudra installer avec l'éclairage électrique, le chauffage à eau chaude, les monte-charges, etc., mais encore une chambre pour les garçons de bureau, une chambre pour les dépôts provisoires de documents à communiquer, un vestiaire, une salle d'attente et de conversation pour la communication des archivistes avec le public»¹¹.

Le XX^e siècle verra encore d'autres améliorations qui tendirent toujours à compléter et agrandir le quadrilatère et à en faire un vrai centre de recherche.

1.2. – *Les archives allemandes.* Contrairement à la France, et à la plupart des pays européens, agissant sous l'influence du centralisme jacobin puis napoléonien, l'Allemagne ne s'est dotée d'Archives nationales qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. Pourtant, des projets de fondation d'Archives impériales allemandes existent en 1848/1849 puis en 1871, à la suite des événements politiques, mais ne purent être réalisés. Ce mouvement de centralisation eut des répercussions au niveau régional, puisque progressivement les *Länder* se dotèrent d'archives rassemblées en un seul lieu. Le château de Ludwigsburg héberge par exemple en 1868/1869 les archives du royaume de Wurtemberg fondé en 1803/1806,

¹¹ H. STEIN, *Les archives ...* cit., pp. 71-78.

sous la tutelle des archives principales situées à Stuttgart¹². Le *Staatsarchiv* de Basse-Saxe s'installe la même année (1869) dans le château d'Osnabrück, réunissant les archives de la principauté et des comtés, dont les administrations furent réunies en 1823. Un bâtiment spécifique sera construit en 1917. Le *Landesarchiv* du Schleswig-Holstein est un troisième exemple typique d'installation de documents dans un bâtiment inadapté, en l'occurrence un château, lui-même édifié à partir de 1709. Enfin le *Landesarchiv* de Berlin qui collecte les archives de la ville, fut toujours abrité dans des bâtiments municipaux, jusqu'à l'édification en 1861 du nouvel hôtel de ville, connu sous le nom de *Rotes Rathaus*¹³. Les archivistes espèrent alors bénéficier de l'espace considérable mis à la disposition de l'administration, mais il n'en fut rien. Le local qu'ils furent invités à occuper ressembla, une fois encore, à un bocal plus qu'à un palais, ou à un dépôt, et ce jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Ces bâtiments sont-ils donc vraiment les restes de ce dont les administrations ne veulent plus, comme s'en plaint avec amertume le directeur des archives de Weimar, Hugo Burkhardt, en 1876? «On met, écrit-il, des archives importantes dans des 'espaces disponibles'» qui en général sont trop mauvais pour autre chose, mais qui paraissent toujours suffisamment bons pour accueillir les «vieux actes»¹⁴.

1.3. – *Les archives du ministère des Affaires étrangères à Moscou.* Les réemplois ne sont pourtant pas toujours inadaptés, comme en témoignent les archives du ministère des Affaires étrangères à Moscou. Il ne s'agit pas exactement d'une construction, mais les réflexions qui ont conduit à son aménagement et à son choix méritent d'être évoquées, grâce à un ouvrage publié spécialement en 1898¹⁵. Son introduction est un vrai manifeste en

¹² En 1921, Stuttgart et Ludwigsburg deviennent les archives principales du *Land* Bade-Württemberg puis en 1938, sur le modèle bavarois, Stuttgart devient *Hauptstaatsarchiv* et Ludwigsburg, *Staatsarchiv* (*Das staatliche Archivwesen in Baden-Württemberg. Aufgaben, Organisation, Archives*, Stuttgart, Landesarchivdirektion, 1981, p. 31).

¹³ *Landesarchiv Berlin*, Berlin, 2001.

¹⁴ H. BURKHARDT, *Über Archivenbau und Einrichtungen*, in «Archivalische Zeitschrift», 1876, pp. 200-209.

¹⁵ *Les Archives principales de Moscou du ministère des Affaires étrangères*, ouvrage édité par les soins de la Commission instituée pour la publication des chartes et traités près les Archives principales du ministère des Affaires étrangères à Moscou, Moscou, 1898, pp. 18 (texte rédigé par le prince N. Golitzine, attaché aux Archives principales du ministère

faveur du patrimoine, et je n'en citerai que la phrase d'ouverture, écrite, comme le reste du texte, en français: «Le soin que met une nation à conserver tous les monuments ¹⁶ de son passé peut servir de juste mesure au degré de civilisation atteint par elle; c'est un des traits distinctifs de toute nation cultivée»; et plus loin, sur les nations et leurs archives au XIX^e siècle: «le domaine des connaissances historiques s'élargit, on commence à apprécier à leur juste valeur ces documents et on veille à leur conservation. C'est ainsi que dans la plupart des pays européens se sont formés de riches dépôts de ces témoins des temps anciens, trésors inépuisables de la science, placés sous la vigilante surveillance des gouvernements» ¹⁷.

Au XVIII^e siècle, l'intérêt du tsar Pierre le Grand pour les documents diplomatiques est à l'origine du passage de la notion de papiers administratifs à celle de «monuments». L'administration centrale de l'ancienne Moscovie était répartie entre plusieurs bureaux ou ministères, et notamment le *Possolski Prikaze* ou Bureau des Ambassades, dont l'existence remonte au XV^e siècle. Sous Pierre le Grand, il prit le nom de Collège d'Etat des Affaires étrangères. En 1802, le tsar Alexandre Ier remplaça le système collégial établi par Pierre le Grand par le régime des ministères. Il en créa huit, dont celui des Affaires étrangères, qui trouva son organisation définitive en 1832, sous l'empereur Nicolas Ier. Les archives suivirent bien sûr le rythme de ces modifications, mais elles eurent aussi un rôle de premier plan dès 1720, quand Pierre le Grand constitua les premières Archives d'Etat russes, afin de préserver des collections dont il avait compris le premier toute la valeur scientifique. A cette date fut nommé Alexis Potchaïnow, qui reçut des instructions détaillées pour la direction de son emploi d'archiviste, définies en partie par le tsar lui-même. Celui-ci installa les archives au Kremlin, dans le même bâtiment que la Chancellerie, à laquelle il les avait rattachées, et qui dépendait du Collège des Affaires étrangères. Après la mort du tsar, les archives vécurent une période difficile, dans des locaux peu salubres, sous la responsabilité de

des Affaires étrangères à Moscou). Je tiens à remercier Grégoire Eldin, conservateur du patrimoine à la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris de m'avoir signalé cette référence.

¹⁶ En France, le terme de «monument» s'efface au profit de celui d'archives à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, pour désigner les sources diplomatiques privilégiées de l'histoire (B. DELMAS, *Les débuts de la formation de bibliothécaires*, in «Histoire des bibliothèques françaises», III, dir. D. Jarray, Paris, Promodis-éd. du Cercle de la Librairie, 1991, pp. 119-139).

¹⁷ *Les Archives principales de Moscou ... cit.*, p. 1.

«gérants» plus que de «conservateurs». Elles retrouvèrent grâce aux yeux du pouvoir, quand Catherine II monta sur le trône, en 1762. La grande impératrice nomma en effet quatre ans plus tard au poste de directeur des Archives, un professeur de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, l'historien d'origine allemande Gérard Frédéric Müller. Avec lui, leur caractère officiel et utilitaire tendit de plus en plus à s'effacer pour devenir un matériau historique que les érudits du XIX^e siècle exploiterent abondamment. Sa première tâche fut de trouver un nouveau local – on ne parlait pas encore de palais – qui fut assez éloigné de la Moscova pour ne pas exposer les archives aux crues du fleuve. Enfin en 1874, le directeur Th. A. de Bühler obtint du Chancelier de l'Empire, A. M. Gortchakow, la translation devenue urgente des archives dans un palais parfaitement adapté aux normes de l'époque, et occupé auparavant par l'administration des Mines de l'Etat. Les travaux de restauration durèrent six ans, au terme desquels on peut lire en 1898, dans l'ouvrage consacré aux Archives du ministère:

«la situation isolée de ce vaste édifice, qui le garantit en partie des dangers d'un incendie, les grandes dimensions des salles où sont disposés les anciens manuscrits, leur clarté et la température égale qui y règne (...) sont les avantages importants et appréciables du nouveau local des Archives, qui en font un des édifices les mieux appropriés dans l'Europe entière pour ce genre d'établissement»¹⁸.

Malgré ses qualités, ce bâtiment avait été réemployé pour les archives, alors qu'au même moment, en Europe, étaient construits de nombreux dépôts spécifiques.

2. – *Constructions spécifiques au XIX^e siècle*

2.1. – *En France*

2.2.1. – *Le ministère des Affaires étrangères français* a déjà au XIX^e siècle une tradition derrière lui dans ce domaine puisqu'au XVIII^e siècle un dépôt avait été construit à Versailles¹⁹. De grands hommes politiques

¹⁸ *Ibid.*, p. 9.

¹⁹ M. CONSTANT, *Inventaire de la série Service des archives*, n. 1-5, 1661-1840; L. FERRI, *État rectifié des versements du dépôt des archives du ministère des Affaires étrangères (1720-1970)*,

avaient considéré avec intérêt la valeur représentée par les papiers diplomatiques. Le frère du «Grand Colbert», Charles Colbert, marquis de Croissy, secrétaire d'État des Affaires étrangères, s'occupa le premier de leur conservation et en forma une série de grands volumes reliés en maroquin du Levant frappés de la couleuvre colbertine. Son fils, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, également secrétaire d'État, eut le même souci, et obtint, en 1710, un dépôt au Vieux-Louvre, près du roi. Malgré cet avantage politique, la vétusté des locaux mettait en danger les documents, au point qu'en 1738 un incendie menaça les archives du Conseil et celles des Affaires étrangères. Malgré l'urgence, il fallut attendre 1761 pour qu'un secrétaire d'État, le duc de Choiseul, propose d'installer le dépôt des archives du ministère des Affaires étrangères dans un local spécialement construit à Versailles près des bureaux politiques. Il suivait en cela l'entreprise du maréchal de Belle-Isle, qui avait fait construire l'Hôtel et le Dépôt de la Guerre dans la ville royale par l'ingénieur Jean-Baptiste Berthier.

Le bâtiment qui abrite aujourd'hui la Bibliothèque municipale, fut construit en 1761-1762 par le même ingénieur, père du maréchal de Napoléon. Il prit en compte, de façon exceptionnelle pour l'époque, de nombreux facteurs techniques destinés à mieux conserver les archives. Afin de prévenir l'incendie, l'utilisation du bois fut exclue et les plafonds conçus en voûtes plates²⁰, incombustibles, composées de fer et de briques. Un système d'aération des papiers fut mis en place. Les planchers furent remplacés par des carrelages de terre cuite. Les murs à l'intérieur

Paris, 2000. Citons également une partie de la bibliographie relativement abondante sur ce sujet: *Les Archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines. Histoire et guide*, Paris, t. 1, 1984; C. BÉCHU, *Mes archives valent bien un dépôt*, in *Plaisir d'archives: recueil de travaux offerts à Danièle Neirinck*, Mayenne, Impr. De la Manutention, 1997, pp. 3-40; M. HAMON-JUGNET, C. OUDIN-DOGLIONI, *Le Quai d'Orsay. L'hôtel du ministre des Affaires étrangères*, Paris, éd. Du Félin, 1991; C. HIRSCHAUER, *Jean-Baptiste Berthier et la décoration de l'hôtel de la Guerre et des Affaires étrangères*, in *Hommages à Charles Hirschauer*, Versailles, 1930, pp. 61-81.

²⁰ Ce sont des voûtes d'origine méridionale dites catalanes ou à la Roussillon introduites peu de temps avant en France, vers 1705: «la technique consistait à unir entre elles des briques avec du plâtre en les mettant à plat et non de champ. Elles avaient le plus souvent dix pouces de long sur cinq pouces de large et un pouce d'épaisseur. La combinaison de la légèreté de la brique et de l'adhérence du plâtre, matériau peu sujet à se fendre, permettait de faire des arcs surbaissés d'une résistance inattendue. De plus, leur poussée était bien moindre que celle des voûtes ordinaires» (C. BÉCHU, *Mes archives ...* cit., p. 12).

étaient aussi revêtus de briques ²¹. «Le gouverneur-architecte avait présidé à tout l'aménagement intérieur: meubles, décors, ouvrages d'art, glaces, division et répartition des salles, depuis le sous-sol jusqu'au faite» ²².

Pendant la Révolution, le ministère et ses archives durent rejoindre Paris, sur une décision du Comité de salut public, et firent un bref passage dès 1796 dans l'hôtel de Gallifet, rue de Grenelle, puis dans l'hôtel de Maurepas de 1799 à 1821, et enfin dans une «annexe» de l'hôtel de Wagram, rue Neuve des Capucines. Quand le Conseiller d'Etat François-Auguste-Alexis Mignet est nommé en 1830 directeur des Archives et des Chancelleries, l'état des dépôts est désolant. On lit des descriptions presque pittoresques de leur situation dans un rapport rédigé par le douzième garde en octobre 1838 pour son ministre:

«les Archives des Affaires Etrangères ne sont pas placées d'une manière commode pour leur garde et sure [*sic*] pour leur conservation. Le dépôt [*sic*] le plus riche de l'Europe, la collection de tous les traités, de toutes les correspondances diplomatiques et consulaires de la France, se trouve exposé aux inconvénients d'une distribution défectueuse et aux dangers plus graves du feu. [...] Le voisinage de ces écuries, de ces greniers, de ces remises qui entourent de toutes parts les bureaux, devint une cause permanente de dangers, le service de nuit des cochers et des palefreniers les conduisant avec des lumières dans des lieux où la moindre étincelle peut enflammer de la paille, mettre les bureaux en feu et causer l'incendie de tout l'Hotel [*sic*] des Archives» ²³.

Mignet souligne également les dangers de l'humidité auxquels on remédie en faisant... du feu! Il recommande donc de construire des galeries spéciales pour les archives afin de les isoler. Les archivistes du XIX^e siècle connaîtront progressivement une autre raison d'inquiétude: la masse des

²¹ J. A. LE ROI, *Histoire de Versailles, de ses rues, places et avenues, depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours*, Versailles, Oswald, 1873, cité dans A. BASCHET, *Histoire du dépôt des archives du ministère des Affaires étrangères*, Paris, 1875, p. 327.

²² *Ibid.*, p. 328. L'auteur signale une série de vingt-sept planches, la plupart gravées par Ingouf, représentant les parties principales de l'édifice. Elles sont conservées au Service historique de l'Armée de Terre : *Plans, coupes et élévations des Hôtels des départements de la Guerre, des Affaires étrangères et de la Marine*, par M. Berthier, lieutenant-colonel d'infanterie, (...) conservés dans le fonds dit «Collection du Ministre» sous les cotes D 128 et D 148 (voir C. BÉCHU, *Mes archives ... cit.*, p. 22).

²³ *Rapport* de Mignet, conseiller d'Etat, Directeur des Archives et des Chancelleries, 20 octobre 1838, Série du Service des Archives, carton n. 58.

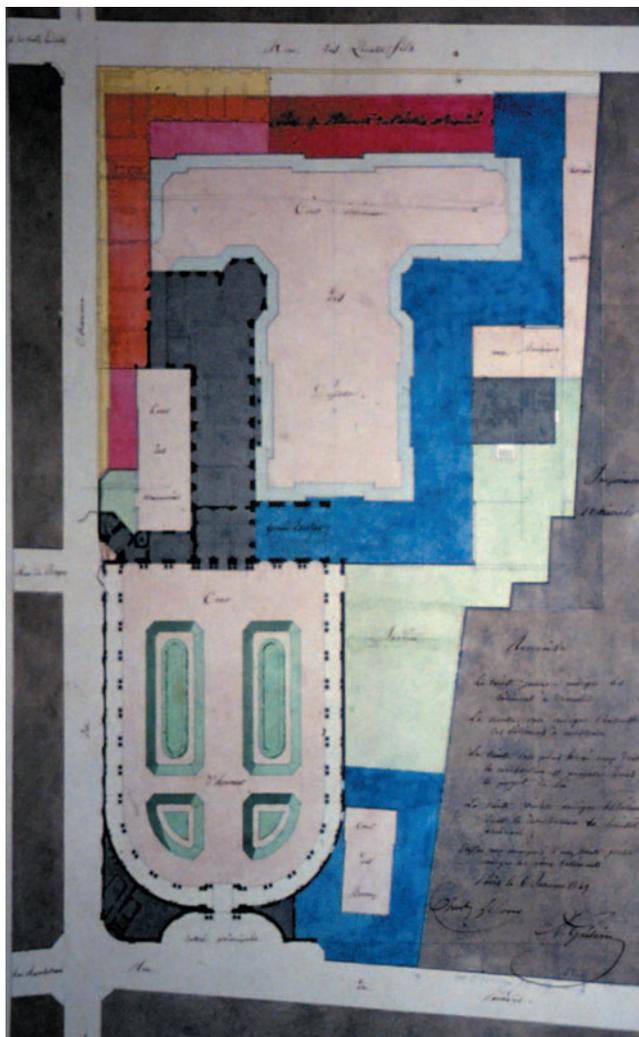


Fig. 12. Plan général des bâtiments signé par Charles Lelong et A. Gréterin le 6 janvier 1849, coloré pour plus de lisibilité: en jaune, bâtiments à démolir; en rose, à construire; en rose foncé, construction proposée dans le projet du roi; partie de bâtiment dont l'exécution est demandée; en gris, les vieux bâtiments; en violet-bleu, les constructions bientôt achevées, dont les dépôts dits Louis Philippe qui font pendant à l'hôtel de Soubise dans la cour des dépôts (Archives nationales, ABVB7, *plan d'un projet concernant l'agrandissement des bâtiments des Archives Nationales*).



Fig. 13. Cabinet du directeur (*Les Archives principales de Moscou du Ministère des affaires étrangères*, Moscou, 1898, pl. VII).



Fig. 14. Salle de la Commission de la publication des chartes et des traités
(*Ibid.*, pl. VI).



Fig. 15. Partie réservée aux archives: 1^{ère} et 9^e sections des archives (*Ibid.*, pl. X).

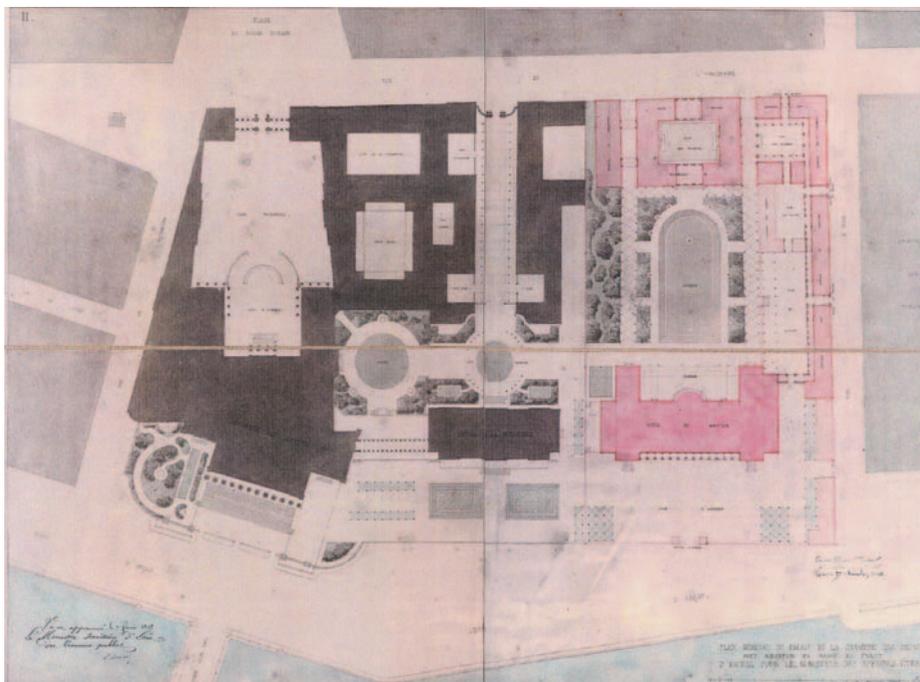


Fig. 16. Projet de l'architecte Lacornée pour le futur hôtel du ministère, 27/XII/1844: les bureaux furent construits en retour sur la rue de l'Université, et, à l'extrémité des jardins de l'hôtel furent édifiés le dépôt et la bibliothèque (*Ministère des affaires étrangères*, AR 2-1-1).

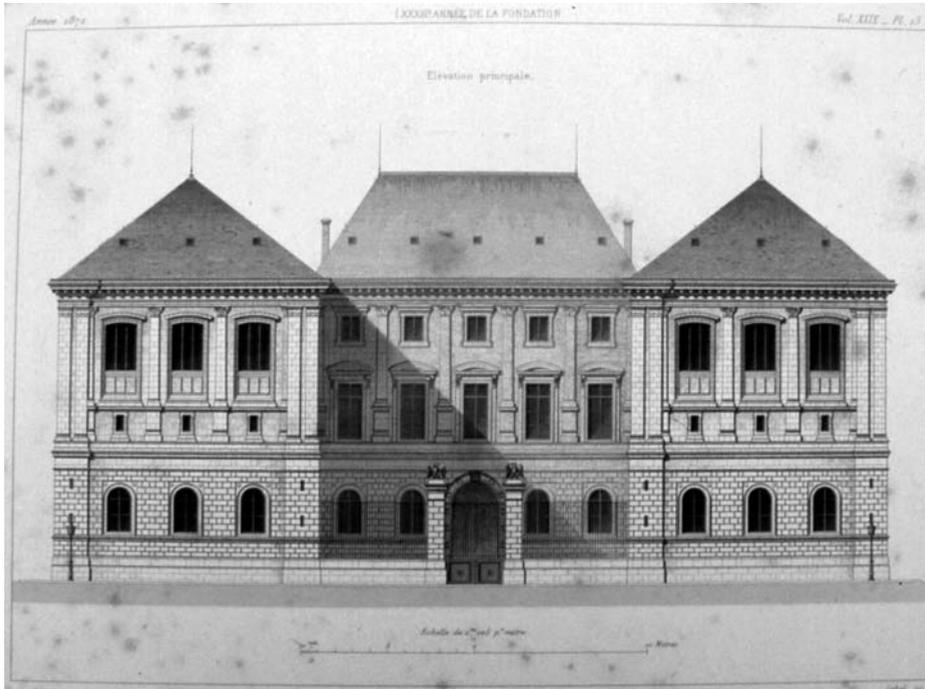


Fig. 17. Façade, élévation principale des archives départementales de la Gironde: deux ailes identiques destinées à la conservation et au classement des archives («Revue générale de l'architecture et des travaux publics», XXIX, 1872, pl. 13).

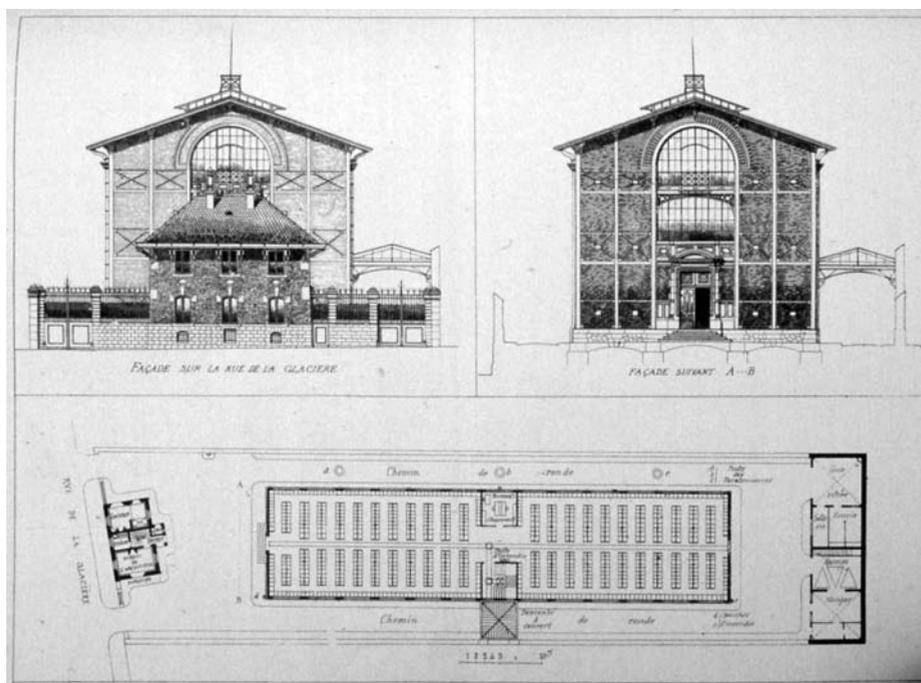


Fig. 18. Façade du bâtiment des archives du Crédit Lyonnais sur la rue de la Glacière («La Construction moderne», 20 juin 1891, pl. 70).

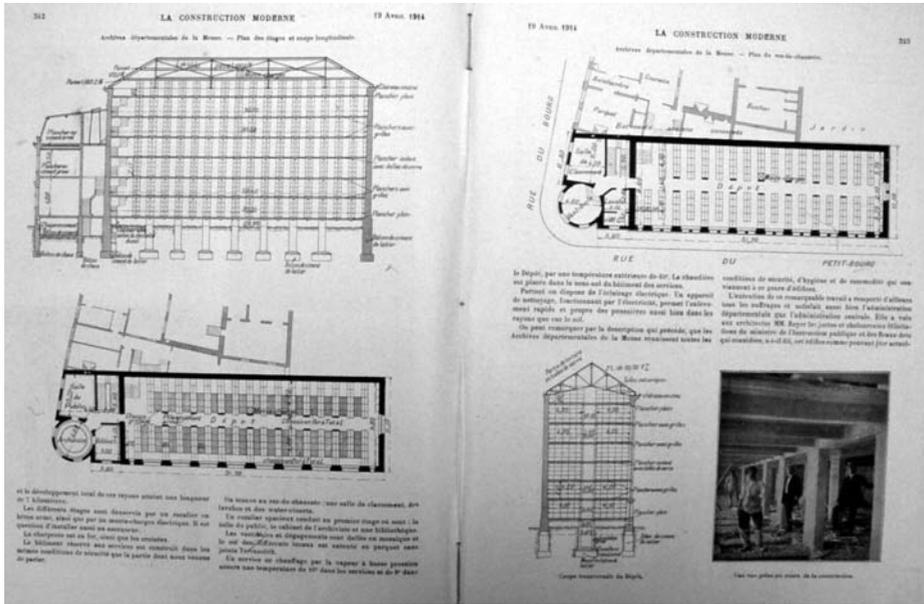


Fig. 19. Plans et coupe des archives départementales de la Meuse («La Construction moderne», 19 avril 1914, pp. 342-343).

documents produits augmente en effet au cours de la période. Rappelons qu'en 1844 on comptait un accroissement de 300 cartons par an, de 600 en 1917 et de 4000 en 1920-1921, en raison de la guerre.

Il n'est peut-être pas indifférent que ce soit justement l'historien François Guizot (1787-1874) qui soit ministre des Affaires étrangères (1840-1848) au moment où est décidée la construction du futur «quai d'Orsay», au sein duquel sera édifié, par l'architecte Lacornée²⁴, l'hôtel particulièrement destiné aux archives. On connaît l'importance accordée à la gestion en amont et sur place des documents produits par cette administration, indépendante, comme l'actuel ministère de la Défense, de la direction des Archives de France pour la conservation de ses fonds. Là encore, la construction d'un dépôt et de bureaux au cœur du ministère révèle l'intérêt porté par l'administration de tutelle pour ses archives.

Le 29 novembre 1845, Guizot et Dumon, ministre des Travaux publics, posent la première pierre; dans son discours d'inauguration Guizot déclare: «les divers services auxquels l'édifice doit pourvoir y trouveront tout ce qui leur est nécessaire et convenable, depuis ces appartements où le représentant du roi doit recevoir des souverains étrangers jusqu'à ces archives où sont déposés les monuments des rapports de la France avec le monde». En 1846 sont creusées les fondations de l'édifice destiné à la galerie des archives (détruite en 1955), et en 1847 le rez-de-chaussée du dépôt des archives est achevé, pendant que progressent parallèlement les travaux des autres parties de l'hôtel du ministre. En 1850, le sort de l'espace réservé aux archives est compromis car on évoque la possibilité de loger deux ministères à la place d'un seul: Affaires étrangères et Justice, aux dépens des parties de l'édifice réservées aux archives. Ce projet sera heureusement abandonné pour des raisons de cohabitation entre les ministères. Le 29 janvier 1854, alors que les travaux ont pris un grand retard, dû essentiellement à la révolution de 1848, un crédit extraordinaire de 630 000 francs est alloué pour achever les bâtiments des archives.

Si un effort avait été fait pour abriter les archives dans un local spécifique, les conditions de conservation des nouveaux dépôts n'étaient ce-

²⁴ Lacornée: Bordeaux, 20 avril 1779-Paris, 1856. Il suit à Paris les cours de Jacques Charles Bonnard, architecte depuis 1795 du ministère des Affaires étrangères. À la mort de ce dernier en 1818, Lacornée lui succède et est chargé de l'achèvement du palais du quai d'Orsay. Chargé de la construction de la Manufacture de Tabacs, et de diverses maisons et hôtels particuliers dans Paris et les environs, il restaure le château de Saint-Just (Eure) avant d'être sollicité en 1844 pour la construction du nouvel hôtel des Affaires étrangères (M. HAMON-JUGNET, C. OUDIN-DOGLIONI, *Le Quai d'Orsay ... cit.*, p. 150).

pendant pas excellentes. Mal climatisés, poussiéreux, délaissés au profit de l'Hôtel du Ministre, ils se dégradèrent rapidement. Ainsi, les volumes de la Correspondance politique furent-ils détériorés par l'humidité. On recourut également aux greniers et aux combles, ennemis héréditaires des archives ²⁵.

La prise de conscience politique de la valeur des archives se manifeste également dans les départements français au XIX^e siècle; le Conseil général de la Gironde chargea l'architecte bordelais Pierre-Auguste Labbé d'édifier entre 1860 et 1866 un dépôt, qui est encore utilisé aujourd'hui ²⁶.

2.1.2. – *Les archives départementales de la Gironde.* En 1854, l'inspecteur général des Archives rédigeait à l'intention du ministre de l'Intérieur un rapport signalant l'état inquiétant du local qui abritait les archives de la Gironde, l'ancien couvent des Carmes ²⁷. Quatre ans plus tard, l'architecte du département Pierre-Auguste Labbé (1823-1881) fut chargé par le Conseil général de préparer un projet de déplacement ou de reconstruction sur place du dépôt des archives départementales. La situation en est là quand brûle, en 1859, le bâtiment des archives départementales du Cher à Bourges. Face à l'urgence, une loi budgétaire autorise, en 1860, le département de la Gironde à emprunter la somme nécessaire à l'édification de son propre dépôt. Les travaux commencent en 1861 et sont terminés en 1866. Un critique architecte pourra écrire six ans plus tard dans la «Revue générale de l'architecture et des travaux publics» (RGA): «le caractère grave et un peu méfiant même de l'édifice correspond bien à sa fonction, et au total Bordeaux doit être satisfait du nouveau monument qui est venu accroître son trésor d'architecture» ²⁸.

L'ordonnancement, le rythme de la façade, l'utilisation du fer évoquent la bibliothèque Sainte-Geneviève, connue par P. A. Labbé, et publiée en 1852 dans la même «Revue générale de l'architecture». Le plan est

²⁵ *Les Archives du ministère des relations extérieures depuis les origines. Histoire et guide*, t. 1, Paris, Imprimerie nationale, 1985, p. 186-187.

²⁶ Le premier bâtiment construit pour les archives départementales est celui du département du Nord, édifié en 1844, mais ses défauts de conception n'en font pas un modèle comme celui de Bordeaux.

²⁷ C. TAILLARD, *Note sur l'hôtel des archives départementales de la Gironde*, in *Plaisir d'archives ... cit.*, pp. 175-187.

²⁸ RGA, 1872, p. 57. La RGA est la revue de construction la plus attentive avec «La Construction lyonnaise» aux bâtiments d'archives.

repris dans le manuel des constructeurs allemands au XIX^e siècle, le «Handbuch für Architektur» comme un bon modèle de dépôt. Au rez-de-chaussée, les archives anciennes sont à gauche, les archives modernes à droite (versements annuels). Au premier étage, elles sont réparties de la même façon, la salle publique est au fond, le cabinet de l'archiviste à droite de l'escalier. Dans les dépôts, l'espace est aménagé de façon rationnelle. De puissantes voûtes d'arêtes à hauteur de la salle lecture supportent le niveau de stockage des archives et évitent l'usage de piliers. Isolé de toutes parts, sur trois côtés par des rues et sur le quatrième par une voie qui le sépare des habitations voisines, l'édifice respecte le *Règlement général des Archives départementales* du 6 mars 1843: en annexe, d'intéressantes «observations complémentaires» définissaient en effet les conditions d'un dépôt idéal: bâtiment «isolé, sec, propre, bien exposé aux influences solaires et préservé de la foudre par un paratonnerre...» et bien aéré, etc.²⁹

2.1.3. – *En Allemagne* comme en France, le développement des sciences historiques ainsi que les bouleversements politiques vécus par le pays sont à l'origine de la mise en valeur des archives dans de nouveaux bâtiments. Des chantiers de construction ont accompagné ce mouvement, notamment à Munich (1847), Düsseldorf (1873/1876), Breslau (1875/1877), Nuremberg, Wiesbaden (1879/1881). Pour les archivistes comme pour les architectes, il fallait mettre en place des règles de construction adaptées à ce nouveau programme. Franz von Löher, directeur des Archives de Bavière et fondateur, en 1876, de la revue «Archivalische Zeitschrift» consacre de nombreux volumes à cette question³⁰. Il écrit: «Un bon dépôt d'archives doit montrer de l'extérieur sa destination, et ne

²⁹ M. DUCHEIN, *Les bâtiments d'archives départementales en France*, in «Archivum», 1956, pp. 108-176.

³⁰ Les Allemands semblent avoir été plus précoces que les Français pour fonder des revues professionnelles. C'est le cas en architecture puisque les premières grandes revues spécialisées apparaissent à la fin du XVIII^e siècle, mais aussi dans les archives, parallèlement à l'organisation de la profession en associations. Quatre titres sont créés en Allemagne au cours du XIX^e siècle: l'«Archivalische Zeitschrift» en 1876, la «Zeitschrift für Archivkunde, Diplomatik und Geschichte» fondée par Höfer, Erhard et von Medem, la «Zeitschrift für die Archive Deutschlands» de Friedmann, les «Mitteilungen der königlichen preussischen Verwaltung». En France est créé en 1884 le «Bulletin des bibliothèques et des archives publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique», puis, en 1933, la «Gazette des archives».

doit ressembler ni à un hôpital, ni à une prison, ni à un arsenal»³¹. Il insiste sur de grands principes, valables encore aujourd'hui: l'absence d'humidité, de poussière, d'animaux nuisibles, la régularité de la température, mais également l'emplacement dans la ville, la salubrité du terrain, l'isolement de l'édifice, les matériaux (acier, fonte, fer et verre), la salle de lecture, qui devra être conçue selon le modèle de celle du British Museum ou du Public Record Office, vaste et lumineuse.

Le bâtiment édifié sur la Ludwigstrasse par Friedrich von Gärtner entre 1828 et 1843 répond aux exigences de l'époque. Plus connu sous le nom de Staatsbibliothek, il abrite également au premier niveau le Reichsarchiv qui centralise les archives de Bavière. C'est un très vaste bâtiment rectangulaire, isolé, de 150 mètres de long sur 76 mètres de large et 30 mètres de hauteur. Les archives sont distribuées en 39 salles de magasins. Ce monument illustre les échanges d'idées entre les architectes français et allemands de la première moitié du XIXe siècle. «Allongé pour présenter le plus de façade», il évoque l'architecture de la bibliothèque Sainte-Genève bâtie postérieurement, le toit plat, les fenêtres en plein cintre symétriques et rapprochées, les noms d'hommes célèbres inscrits sur la pierre, représentant la mémoire de la nation et ceux auxquels elle s'identifie. Selon l'historien de l'art Klaus Eggert, le caractère très horizontal de l'architecture de la bibliothèque serait inspiré de l'enseignement du professeur berlinois Friedrich Gilly qui, lui-même, connaissait bien la publication des *Grands Prix d'architecture* français, dans lesquels on retrouve des projets de monuments longs, bas et rectangulaires³². Si la réalité des relations et des influences est difficile à cerner, il existe néanmoins en Europe des choix fonctionnels et esthétiques concordants.

2.1.4. – *En Grande-Bretagne.* Le Public Record Office est un autre exemple d'édifice dont le style est particulièrement bien adapté au conte-

³¹ «Allein Baubeamte sind hin und wieder ein eigensinniges Geschlecht, das auf ein zierliches Treppenhaus und einen prächtigen, aber ganz unnützen Empfangssaal Gewicht legt» («Les constructeurs sont parfois une espèce obstinée qui accorde de l'importance à un charmant escalier et à une somptueuse mais inutile hall d'accueil», F. v. LÖHER, *Einrichtung von Archiven. IV.: archivalischer Neubau*, in «Archivalische Zeitschrift», 1881, p. 298.

³² K. EGGERT, *Friedrich von Gärtner, der Baumeister König Ludwigs I*, Munich, 1963, pp. 66-67.

nu, et souvent cité à l'étranger au XIX^e siècle³³. Les maisons du Parlement à Westminster venaient d'être édifiées en néo-gothique par Sir Barry. Ce parti fut également adopté par l'architecte Sir J. Pennethorne et le conservateur Sir Henry Cole à Chancery Lane, au cœur de Londres, entre 1851 et 1866. L'entreprise devenait urgente, car les archives des administrations britanniques étaient dispersées dans plus de cinquante dépôts dans Londres³⁴. La préoccupation essentielle des autorités fut tout au long du chantier la sécurité contre l'incendie³⁵; on fit même appel au superintendant de la brigade du feu de Londres, M. James Braidwood, qui donna son avis sur le projet. Considérant le poids du papier et du métal utilisé pour les planchers, il conseilla de répartir les archives, et de favoriser leur isolement en cas d'incendie, dans de petites pièces plus faciles ainsi à éclairer, mais qui devaient rester fermées³⁶. Sur quatre-vingts cellules ainsi créées, cinquante-deux furent réservées aux archives. Le public fut accueilli dans une salle de lecture de 100 mètres de long sur 80 mètres de large, aménagée en 1866, et qui contrastait agréablement avec le petit dépôt qui lui était affecté auparavant. La salle de lecture du British Museum semble avoir été le modèle de Sir J. Pennethorne.

Malgré l'investissement réalisé pour les archives des administrations britanniques, la commission du Public Record Office réclama dès 1914 de nouveaux locaux, qu'elle n'obtint qu'en 1976 dans le magnifique quartier de Kew Gardens.

3. – *Un nouveau programme pour une fonction ancestrale: échanges entre les pays.* Dans les revues professionnelles de construction, l'intérêt pour les bâtiments d'archives édifiés à l'étranger est limité, malgré le caractère nova-

³³ K. A. KORTUM, *Anlage und Einrichtung von Bibliotheken*, in «Allgemeine Bauzeitung», 1884, pp. 57-64.

³⁴ R. H. ELLIS, *The building of the Public Record Office*, in *Essays in memory of Sir Hilary Jenkinson*, Chichester, 1962, p. 9.

³⁵ Ce souci exclusif de la sécurité fera écrire à J.S. Brewer, professeur d'histoire au King's College de Londres dans ses *English Studies* (1881) : « a square vestibule, badly lighted, conducts the visitor to a number of narrow passages flagged with bricks ; iron doors to the right and left, marked with cabalistic numerals, and furnished with small circular ventilators, divide these passages with geometrical exactness... No thought of beauty or general effect has entered the mind of the architect (...) One thought, that of security, has absorbed all other consideration », in G. TYACK, *Sir James Pennethorne and the making of Victorian London*, Cambridge, University Press, 1962, p. 156.

³⁶ *Ibid.*, p. 148.

teur de ce programme ouvert à tous les progrès techniques de la période, notamment ceux des structures métalliques. Ainsi, à l'étranger, aucun article n'est publié, à ma connaissance, sur le réaménagement des Archives Nationales au milieu du XIX^e siècle, ni sur l'hôtel des archives au Quai d'Orsay, ni, en France, sur le Public Record Office, les Landesarchive ou les nouveaux bâtiments d'Italie ou d'Espagne. Néanmoins, l'intérêt pour les bâtiments publics étrangers est vif. La Bibliothèque Sainte-Genève, les nouveaux magasins de la Bibliothèque Nationale font l'objet de nombreux articles en Allemagne et en Autriche, les théâtres sont l'occasion de comparer les meilleures normes en vigueur dans les pays. La faible occurrence des articles sur les dépôts d'archives étrangers s'explique par la place importante prise par les bibliothèques dans les revues professionnelles. Temples du savoir par excellence, c'est à leur qualité que les Français attribuent la victoire des Allemands en 1871. L'insuffisance de nos propres bibliothèques universitaires face à celles dont disposait la jeunesse allemande est un des arguments souvent avancés de notre défaite³⁷. Les rares critiques qui paraissent sur les archives dans les revues d'architecture sont donc une source inestimable. Les relations professionnelles entre les archivistes européens seraient également intéressantes à étudier. De nombreuses bibliothèques allemandes conservent par exemple le «Bulletin des bibliothèques et des archives» (Paris, 1884-1889), mais les revues spécialisées et les congrès internationaux ne prendront vraiment leur essor qu'au XX^e siècle.

3.1.1. – *Les archives du Crédit Lyonnais*. Au moment de sa mise en service en 1891, trois périodiques français et allemands présentèrent un exemple original et moderne d'édifice privé, celui des archives du Crédit Lyonnais. En juin et août 1891 le «Génie civil» et la «Construction moderne» lui consacrent deux longs articles techniques illustrés de planches,

³⁷ Jules de Chantepie (1838-1904), bibliothécaire à l'école normale supérieure, fut chargé en 1873 d'une mission en Allemagne pour étudier le fonctionnement des bibliothèques universitaires (son rapport est publié dans le «Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts», n°331, 23 avril 1874, pp. 250-263). Voir aussi J. A. LAUDE, *Les bibliothèques universitaires allemandes*, in «Revue des bibliothèques», 1900, pp. 97-164 (sur les bâtiments pp. 145-149). Sur la question de l'histoire des bâtiments et de l'impact de la guerre franco-prussienne de 1870 sur les bibliothèques, voir enfin J. BLETON, *Les bâtiments*, in «Histoire des bibliothèques françaises», vol. 3, pp. 183-237, et plus particulièrement p. 219 et suivantes.

que reprendra la «Deutsche Bauzeitung», principal hebdomadaire d'architecture berlinois. Tous insistent sur sa fonctionnalité, qui le rendra utilisable par la banque jusqu'en 1970 ³⁸.

Fondée en 1863 à Lyon et en 1865 à Paris, la banque était face à l'urgence de mettre en lieu sûr les 600 000 dossiers qu'elle avait déjà produits. Elle ne ménagea pas sa peine: l'architecte Gustave Rives ³⁹ fut chargé de construire rue de la Glacière, à Paris, un immeuble isolé, aéré, doté d'armatures métalliques hourdies en brique et en ciment, non combustible et capable de supporter le poids considérable du papier, sans appareil d'éclairage, celui-ci étant procuré par de très hautes baies vitrées.

La conservation des documents passant aussi par la facilité de la manutention, un système de distribution mécanique fut mis en place au moyen de wagonnets, de monte-charges et de plaques tournantes. Enfin, les papiers étaient «frottés» une fois par semaine et changés de place une fois par an afin d'être contrôlés.

3.1.2. – *La construction du dépôt des archives départementales de la Meuse.* A la veille de la Première Guerre mondiale, les échanges entre la France et l'Allemagne sont encore fructueux. En mai 1911, l'archiviste de la Meuse, M. d'Arbois de Jubainville écrit à son collègue allemand de Metz Georg Karl Wolfram ⁴⁰, pour lui demander de lui fournir les plans de son bâtiment, car il projette de remplacer ses dépôts vétustes, installés dans le palais de justice et inadaptés, par un édifice de conception moderne.

³⁸ *Bâtiment des archives du Crédit Lyonnais à Paris*, in «La Construction moderne», 13 juin 1891, pp. 423-424, 439, pl. 70. G. LAVERGNE, *Les archives de grands établissements financiers*, in «Le Génie civil», samedi 15 août 1891, pp. 250-251, pl. XVII: je remercie M. Roger Nougaret, conservateur des archives du Crédit Lyonnais, de m'avoir signalé cet article. O. WALDAU, *Das Archingebäude des Crédit Lyonnais in Paris*, in «Deutsche Bauzeitung», 21 octobre 1891, p. 510.

³⁹ Bernard-Auguste-Gustave Rives: architecte parisien né en 1858 à Saint-Palais, il est élève de l'école des Beaux-Arts (promotion 1876), puis architecte du Crédit foncier d'Algérie, de la société foncière lyonnaise, de la Compagnie des Assurances générales. Il est également l'auteur de nombreux immeubles de rapport. En 1892, un an après les archives du Crédit Lyonnais, il est chargé d'agrandir le musée Grévin (salle de théâtre en annexe) (*Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX^e et XX^e siècles, 1876-1899*, tome IV, Paris, 1996, pp. 65-66).

⁴⁰ En 1888, les Allemands remplacèrent le conservateur français Sauer par Georg Karl Wolfram, docteur en histoire. Curieusement, d'Arbois de Jubainville deviendra archiviste de la Moselle en 1920.

Wolfram ne les a «pas sous la main», mais lui envoie une esquisse des 2^e et 3^e étages, et lui décrit les mesures des salles, restant à sa disposition pour tout complément d'information ⁴¹. Ce n'est pas le premier contact entre les deux confrères. Afin, comme il l'écrit lui-même, que «rien ne soit laissé au hasard ou à la fantaisie», l'archiviste avait déjà visité les archives de Lothringen, actuelle Moselle, ainsi que celles de Coblenze et de Vienne, parmi les plus récemment édifiées ⁴². Celles de Metz furent projetées dès 1890, et aménagées dans les locaux de la Préfecture entre 1897 et 1900 ⁴³. De ces contacts, Metz a peut-être notamment légué à Bar-le-Duc la hauteur peu élevée des étages (2,30 m. en Lorraine, 2,15 m. dans la Meuse) qui évite le recours à une échelle pour atteindre les documents.

Cette curiosité professionnelle et le souci de prendre des modèles dans différents pays ne sont pas évoqués dans l'article pourtant très précis que lui consacre la revue d'architecture *La Construction moderne* en 1914 ⁴⁴. L'auteur s'attache davantage à montrer le caractère moderne de la réalisation: l'usage du fer, les planchers en béton armé sont les moyens offerts au début du XX^e siècle à ce type de programme, et destinés notamment à diminuer le risque d'incendie.

Le tournant du siècle marque le passage à d'autres techniques de construction, qui modifieront les normes et la conception des dépôts, amélioreront les conditions de conservation, et diminueront les coûts de construction. Selon Michel Duchein, «la majorité des bâtiments d'archives construits au XIX^e siècle ne sont pas adaptés à la conservation des

⁴¹ Lettre du 27 mai 1911, Arch. dép. Meuse, 4 N 42. Je tiens à remercier Christian Hottin, conservateur du patrimoine au Centre des Archives du monde du travail (CAMT, Roubaix), qui m'a fourni les références concernant les archives départementales de la Meuse, et les reproductions des dossiers concernant la construction des archives de Bar-le-Duc, rassemblées en vue d'un colloque sur les bâtiments d'archives.

⁴² *Observations de M. l'Archiviste départemental sur le projet de reconstruction du dépôt d'archives présenté par M.M. les Architectes du département*, 3 juin 1911, archives départementales de la Meuse, 4 N 42. D'Arbois de Jubainville signale que les architectes départementaux Maurice et Edmond Royer «se sont donnés la peine non seulement d'examiner les plans des dépôts de Saint-Brieuc, Agen, Bourg, Lille, Lons-le-Saunier, Leyde, Anvers, Coblenz, Metz, Vienne qui sont les plus récemment édifiés, mais encore de visiter les archives de Versailles, Melun, Châlons-sur-Marne, Nancy, Besançon, Metz, Vesoul, Lille».

⁴³ Le bâtiment fut très apprécié d'emblée, pour ses nombreuses salles claires et ses 6000 mètres linéaires de tablettes de bois à armatures métalliques.

⁴⁴ *Les archives départementales de la Meuse* in «La construction moderne», 19 avril 1914, pp. 340-344, pl. 71-72.

documents, ni efficaces pour la protection contre le feu et la lumière solaire»⁴⁵. Au XX^e siècle, «l'emploi du béton armé et/ou l'ossature métallique pour les murs et les planchers, les rayonnages métalliques, la lumière électrique dans les magasins»⁴⁶ change l'aspect et la signification de l'édifice. Il ne s'agit plus de traduire en façade la valeur historique des documents, contenus dans un écrin, mais d'assurer, de garantir les fonds des menaces de l'environnement, tout en les rendant accessibles au public.

⁴⁵ M. DUCHEIN, *Introduction*, in *La Conservation des archives. Bâtiments et sécurité, actes du colloque international tenu à Vienne en 1985*, Paris, Archives nationales, 1988, p. 8.

⁴⁶ *Ibidem*.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Les Archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines. Histoire et guide*, Paris, t. 1, 1984.
- Les Archives principales de Moscou du ministère des Affaires étrangères*, ouvrage édité par les soins de la Commission instituée pour la publication des chartes et traités près les Archives principales du ministère des Affaires étrangères à Moscou, Moscou, 1898 (texte rédigé par le prince N. Golitzine, attaché aux Archives principales du ministère des Affaires étrangères à Moscou).
- BABELON (Jean-Pierre), *Musée de l'Histoire de France*, vol. 1, *Histoire et description des bâtiments des Archives nationales*, Paris, Imprimerie nationale, 1969.
- BASCHE (Armand), *Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères à Paris, au Louvre, en 1710; à Versailles en 1793; et de nouveau en divers endroits depuis 1796*, Paris, Plon, 1875.
- Bâtiment des archives du Crédit Lyonnais à Paris*, in «La Construction moderne», 13 juin 1891, p. 423-424, pl. 70.
- BÉCHU (Claire), *Mes archives valent bien un dépôt*, in *Plaisir d'archives: recueil de travaux offerts à Danièle Neirinck*, Mayenne, Impr. De la Manutention, 1997, pp. 3-40.
- BRENNEKE (Adolf), *Archivkunde, ein Beitrag zur Theorie und Geschichte des europäischen Archivwesens* (nach Vorlesungsnachschriften und Nachlasspapieren von W. Leesch), Leipzig, 1953.
- BRENNEKE (Adolf), LEESCH (Wolfgang), *Archivkunde*, vol. 2, *Internationale Archivbibliographie, mit besonderer Berücksichtigung des deutschen und österreichischen Archivwesens*, Munich, K.G. Saur, 1993.
- BURKHARDT H., *Über Archiv-Neubau und -Einrichtungen*, in «Archivalische Zeitschrift», 1876, pp. 200-209.
- CANTWELL (John D.), *The Public Record Office 1838-1958*, Londres, 1991.
- La Conservation des archives. Bâtiments et sécurité*, actes du colloque international tenu à Vienne en 1985, Paris, Archives nationales, 1988.
- EGGERT (Klaus), *Friedrich von Gärtner, der Baumeister König Ludwigs I.*, Munich, 1963.
- Ein neues Hauptstaatsarchiv in Dresden*, in «Die Bauwelt», 1913, n. 4, p. 15.
- ELLIS (Roger H.), *The building of the Public Record Office, Essays in memory of Sir Hilary Jenkinson*, Chichester, 1962.

- GÄRTNER (Friedrich von), *Sammlung der Entwürfe ausgeführter Gebäude*, vol. 2: *Bibliothek- und Archiv-Gebäude in München*, Munich, Cotta, 1844, 20 pl.
- GÄRTNER (Friedrich von), *Neuere Werke der Architektur in München*, in «Kunstblatt», n°13, 1832, pp. 381-383.
- GOURLIER (Charles), BIET (Edme-Jean-Louis), GRILLON *et al.*, *Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du XIXe siècle*, 1^{er} volume, 1825, 2^e volume, 1837, 3^e volume, 1845.
- HALLAM (Elizabeth), ROPER (Michael), *The Capital and the Records of the Nation: seven centuries of housing the Public Records in London*, in «The London Journal», n. 4, 1978, pp. 77-94.
- HAMON-JUGNET (Marie), OUDIN-DOGLIONI (Catherine), *Le Quai d'Orsay. L'hôtel du ministre des Affaires étrangères*, Paris, éd. Du Félin, 1991.
- HEYDENREICH (Eduard), *Städtische Archivbauten*, in *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine*, 1902.
- HIRSCHAUER (Charles), *Jean-Baptiste Berthier et la décoration de l'hôtel de la Guerre et des Affaires étrangères*, in *Hommages à Charles Hirschauer*, Versailles, 1930, pp. 61-81.
- KOCH (Hugo), *Der Neubau des Königlich-Sächsischen Hauptstaatsarchivs in Dresden*, in «Zeitschrift für Bauwesen», n. 66 (1914), pp. 486-510.
- KORTUM (Karl Arnold), *Anlage und Einrichtung von Bibliotheken*, in «Allgemeine Bauzeitung», 1884, pp. 57-64.
Landesarchiv Berlin, Berlin, 2001.
- LAVERGNE (Gérard), *Les archives des grands établissements financiers*, in «Le Génie civil», samedi 15 août 1891, pp. 250-251, pl. 17.
- LEESCH (Wolfgang), *Archivbau in Vergangenheit und Gegenwart*, in «Archivalische Zeitschrift», 1966.
Les archives départementales de la Gironde, par M. A. Labbé, architecte du département, in «Revue générale de l'architecture et des travaux publics», 1872, col. 56-57, pl. 13-17.
- LÖHER (Franz von), *Archivlehre: Grundzüge der Geschichte, Aufgaben und Einrichtung unserer Archive*, Paderborn, 1890.
- LÖHER (Franz von), *Das bayerische Archivwesen*, III: *bauliche Einrichtungen*, in «Archivalische Zeitschrift», 1876.
- LÖHER (Franz von), *Einrichtung von Archiven*, IV: *Archivalischer Neubau*, in «Archivalische Zeitschrift», 1881, pp. 280-316, 1885, pp. 255-301.
- OPFERMANN (Rudolf), *Archive*, in *Handbuch der Architektur*, IV^e partie, tome 6, cahier 4, Darmstadt, 1893, pp. 3-40.
- ROCKINGER (Ludwig von), *Die bayerischen Landesarchive*, IV: *Unterkunft der Bestände und äussere Einrichtung*, in «Archivalische Zeitschrift», 1896.

- SABOYA (Marc), *La Revue générale de l'architecture et des travaux publics et l'architecture bordelaise entre 1856 et 1890*, in *Société archéologique de Bordeaux*, t. XXVI, 1986.
- SABOYA (Marc), *La travée de Sainte-Geneviève à l'hôtel des Archives départementales de la Gironde (Pierre-Auguste Labbé 1859-1866): une traversée des signes*, in *Des Palais pour les livres: La brouste, Sainte-Geneviève et les bibliothèques*, sous la direction de J.-M. LENIAUD, éditions Maisonneuve et Larose, Paris, 2002, pp. 94-99.
- STEIN (Henri), *Les archives de France et les Archives nationales à Paris*, in «Nederlandsch Archievenblad», 1898-1899, pp. 71-78.
- TAILLARD (Christian), *Note sur l'hôtel des archives départementales de la Gironde*, in *Plaisir d'archives. Recueil offert à Danièle Neirinck*, pp. 175-187.
- TYACK (Geoffroy), *Sir James Pennethorne and the making of Victorian London*, Cambridge, University Press, 1962.
- WALDAU (Otto), *Das Archiv-Gebäude des Crédit Lyonnais in Paris*, in «Deutsche Bauzeitung», 21 octobre 1891.